

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

Rév. A. Gauvreau, P. M. A. 1891

46 Année

Samedi, 26 Septembre 1891.

No 4

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal JASCHÉREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

H. PALLÉ D. GOSSELIN

Curé du Cap-Saint,
Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. PALLÉ D. GOSSELIN

Curé du Cap-Saint,
Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERES TYPOGRAPHIQUES DE A. CORNÉ ET C^{ie}

1891

SOMMAIRE :

Les vocations sacerdotales, 37.—Témoignage de sympathie à la *Semaine Religieuse de Québec*, 37.—Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple, 38.—L'Eglise catholique dans la péninsule des Balkans (1800-1890), *Suite*, 41.—Romans et feuilletons, 42.—Œuvre des Clercs, 42.—La petite fee de Ste Cunégonde, 44.—Apostolat de la Prière, 44.—Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Sherbrooke, 45.—Le Blanc bec, 46.—La comédie du mariage civil, 46.—Prière à l'usage des voyageurs en chemin de fer, 47.—L'Œuvre des Tabernacles, 47.—Petite chronique : Quarante-Heures ; Incendie d'une partie de N.-D. de la Garde ; Départ des abbés Lapointe et Cimon pour Rome ; Cathédrale et Chapelle du Séminaire de Chicoutimi ; R. P. Renaud nommé supérieur des Jésuites, 48.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche, 27	sept.	—XIX Ap. Pentecôte.
Lundi, 28	"	—S. Vincent.
Mardi, 29	"	—S. Michel.
Mercredi, 30	"	—S. Jérôme.
Jeudi, 1	octobre	—S. Rémi.
Vendredi, 2	"	—SS. Anges Gardiens.
Samedi, 3	"	—De l'Imm. Conception.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centins la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire,
Joliette, P. Q., Canada.

Pourquoi permettre à vos cheveux gris de vous vieillir prématurément quand, par un usage judicieux du RESTAURATEUR DE ROBSON, vous pouvez facilement rendre à votre chevelure sa couleur naturelle et faire disparaître ces signes d'une décadence précoce ?

Non seulement le restaurateur de Robson restitue aux cheveux leur couleur naturelle, mais il possède de plus la précieuse propriété de les assouplir, de leur donner un lustre incomparable, et de favoriser leur croissance, qualités que ne possèdent pas les teintures à cheveux ordinaires.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE.

Messes basses le dimanche à 6. 20 h., 7 h.—Salut, 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Catéchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes à 6 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h.; Catéchisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.

Messes basses le dimanche à 6, et 7 h.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Les vocations sacerdotales

De toutes les œuvres, il n'y en a pas de plus belle, de plus utile et de plus digne de nos efforts et de nos sacrifices, que le don fait d'un prêtre à l'Eglise de Jésus-Christ. Elle s'adresse à tout le monde cette invitation du Seigneur : "La moisson à recueillir est bien grande, et les ouvriers sont peu nombreux ; priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour faire sa moisson." (Luc, x. 2). Mais à la prière il faut joindre l'action.

D'abord, après les jeunes gens marqués pour le sacerdoce, les premiers coopérateurs à cette œuvre ce sont les parents de ces mêmes jeunes gens. Ils doivent cultiver avec le plus grand soin ces germes précieux.

Après les parents, ce sont les curés qui sont appelés à concourir à cette grande œuvre, soit par leur direction, soit en frayant la voie et en écartant les obstacles.

Les simples fidèles sont aussi appelés à travailler au recrutement des ministres de l'autel. Y a-t-il une charité mieux placée pour une personne riche et chrétienne de contribuer aux frais de l'éducation d'un jeune homme qui laisse entrevoir une véritable vocation ? Ceux à qui Dieu donne l'aisance doivent se rappeler qu'ils ont à cet égard des devoirs particuliers.

Il n'y a pas de plus noble désir que de voir le sanctuaire continuer de se peupler de bons prêtres, et tant que les âmes chrétiennes comprendront le sacerdoce, ces sources ne tariront pas.

Témoignage de sympathie à la "Semaine Religieuse de Québec"

La *Semaine Religieuse de Québec* remercie cordialement les amis qui ont cru devoir lui donner un témoignage non équivoque de

leurs sympathies, à l'occasion de son baptême de feu. Leur démarche n'a rien qui étonne, car ils appartiennent à cette classe d'hommes d'élite dont le concours est acquis d'avance à toutes les œuvres qui méritent l'encouragement du public, et à la presse catholique en particulier.

Merci aussi! aux confrères qui ont adressé leurs souhaits à notre modeste publication, à l'occasion de son entrée dans sa quatrième année d'existence. La meilleure preuve que la *Semaine Religieuse* est fidèle à son programme de ne jamais descendre sur le terrain politique, c'est que des journalistes, qui sont aux antipodes sur la question politique, ont tous eu indistinctement un bon mot en sa faveur.

Catéchisme de l'Encyclique à l'usage du peuple

L'Encyclique sur la condition des ouvriers a été promulguée dans tous les diocèses, lue et commentée dans toutes les églises; les journaux à grand format l'ont publiée, en sorte que tout le monde à peu près en a aujourd'hui une certaine connaissance. Mais cette connaissance que l'on en a généralement, est-elle suffisante? Nous ne le pensons pas. Sans une analyse détaillée, il est difficile, sinon impossible, de se rendre compte d'une œuvre aussi savante, et d'un tissu tellement serré que chaque mot exprime une idée. Or, comme l'analyse la plus facile à saisir, à notre avis, est celle qui procède par une série de questions et de réponses qui s'enchaînent, nous avons cru rendre service en préparant une espèce de catéchisme en un certain nombre de questions, auxquelles il répond presque toujours par le texte même de l'Encyclique. Tout danger d'erreur se trouve ainsi écarté. De plus, la méthode catéchistique a l'inappréciable avantage de mettre n'importe quelle doctrine à la portée de toutes les intelligences, et de n'exiger pour ainsi dire aucun travail pour se l'incorporer. Nous attirons donc l'attention sur ce questionnaire que l'on devrait en quelque sorte apprendre par cœur. C'est le vrai moyen d'arriver à connaître parfaitement cette admirable Somme des questions sociales, qu'il n'est plus permis d'ignorer, qui intéresse tout le monde et dont dépendent la paix et l'avenir de la société humaine.

I

ORIGINE DE LA QUESTION DITE DU TRAVAIL ;

1° Quelles sont les principales causes du conflit qui s'est élevé entre les patrons et les ouvriers ?

R. Ces causes, dit l'Encyclique, sont les progrès de l'industrie, les routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, le changement des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'accumulation de la richesse entre les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, leur union plus compacte, et la corruption des mœurs.

2° Ce conflit préoccupait-il beaucoup les esprits, à l'heure qu'il est ?

R. On peut dire qu'il prime au ce moment toute autre question : il préoccupe les savants et les sages, il est le thème à l'étude dans les réunions populaires, dans les assemblées législatives et dans les conseils des gouvernants.

3° La solution de cette question est donc difficile et dangereuse jusqu'à un certain point ?

R. Certainement. Il est difficile, en effet, de préciser avec justesse les droits et les devoirs mutuels des patrons et des ouvriers, de la classe riche, et de la classe pauvre. Il est dangereux jusqu'à un certain point de toucher à cette question, parce que trop souvent des hommes turbulents et astucieux cherchent à l'embrouiller pour fomentier des troubles.

4° Faut-il, malgré cela, venir en aide aux classes inférieures ?

R. Oui, et tout le monde en convient, parce qu'elles sont généralement dans une situation imméritée d'infortune et de misère.

5° Pourquoi sont-elles actuellement dans cette triste situation ?

R. Parce que le siècle dernier a détruit, sans rien mettre à la place, les corporations religieuses, qui étaient pour elles une protection ; parce que tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions ; parce que l'usure et le monopole du travail et des effets de commerce rongent la société comme autant de chancres.

II

DE LA PROPRIÉTÉ

6° Quels sont les remèdes préparés par les socialistes pour guérir ce mal ?

R. Pour guérir ce mal, les socialistes demandent la suppression de la propriété, que les biens de chacun soient communs à tous et administrés par les municipalités ou par l'Etat.

7° Que faut-il penser de cette théorie ?

R. Loin de mettre fin au conflit entre les patrons et les ouvriers,

cette théorie, si elle était mise en pratique, ne ferait qu'empirer la situation de ces derniers, parcequ'elle les empêcherait de disposer librement de leur salaire, d'améliorer leur situation et de jamais rien posséder en propre.

III

DE LA PROPRIÉTÉ DU SOL

8° La théorie des socialistes est-elle condamnable à d'autres points de vue ?

R. Cette théorie est de plus souverainement injuste, parce qu'elle viole les droits légitimes des propriétaires, dénature les fonctions de l'Etat et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social, comme nous allons le voir.

9° Comment viole-t-elle les droits légitimes des propriétaires ?

R. L'homme étant un être raisonnable, il faut lui reconnaître, en vertu de cette prérogative, non seulement la faculté générale d'user des choses extérieures comme les animaux dépourvus de raison, mais de plus le droit stable et perpétuel de les posséder. La propriété privée et personnelle est donc pour l'homme de droit naturel. Par conséquent, tout système qui lui enlève l'usage de ce droit est injuste. Si personne ne revendique le même droit pour les animaux dénués de raison, c'est justement parce que la privation de la raison les en rend incapables et les empêche de se gouverner par eux-mêmes.

10° Comment cette théorie dénature-t-elle les fonctions de l'Etat ?

R. L'Etat est postérieur à l'homme, par conséquent l'homme a reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence avant que l'Etat fut formé.

11° N'est-il pas vrai toutefois que Dieu a donné la terre en jouissance au genre humain tout entier ?

R. Il faut distinguer. Ceci est vrai en ce sens que Dieu n'a assigné de part à personne en particulier, et a laissé la délimitation des propriétés privées à l'industrie humaine et aux institutions des peuples ; mais non en ce sens que Dieu a livré la terre aux hommes pour qu'ils la possèdent *confusément* tous ensemble. Au reste, la propriété privée n'empêche pas la terre de servir à la commune utilité de tous.

12° La propriété privée est donc pleinement conforme à la nature ?

R. Ce qui vient d'être dit le prouve avec une évidence telle, qu'il est permis de s'étonner qu'il se rencontre encore des hommes pour contester le droit de propriété admis de tout temps par l'universalité du genre humain, sanctionné par la coutume de tous les siècles, confirmé et protégé par les lois civiles, placé enfin sous la sauvegarde des lois divines qui défend, sous une peine très grave, jusqu'au désir même du bien d'autrui : " Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui." (Deut. V. 21.).

(A suivre.)

L'Eglise catholique dans la péninsule des Balkans (1800-1890)

(Suite)

Au point de vue religieux, comme au point de vue politique, la Roumanie est divisée en deux provinces : la Valachie, capitale Bucharest, et la Moldavie, capitale Jassy.

Le vicariat de Valachie est devenu, en 1883, l'archevêché de Bucharest, et le vicariat de Moldavie est devenu l'évêché de Jassy.

1o Archevêché de Bucharest. En 1800 on y comptait à peine 4,500 catholiques, et en 1890, le nombre en était de 45,000. En 1800, il n'y avait rien, ni église, ni presbytère, et en 1890, on y compte un archevêque, 34 missionnaires, un grand et un petit séminaire, ainsi qu'un bon nombre d'églises, de couvents et d'écoles. Ces magnifiques résultats sont dus surtout au premier titulaire, Mgr Paoli (1869-1885).

2o Evêché de Jassy. En 1800, on y comptait 42,000 catholiques, et en 1890, 63,594. Ce diocèse comprend un évêque et 32 prêtres.

La population schismatique de la Roumanie est de 4,580,000 âmes. Les catholiques ne forment donc que $\frac{1}{2}$ de la population totale. Le gouvernement roumain s'est toujours montré sympathique aux catholiques, et le peuple n'a pas contre eux la haine sectaire des Grecs. Ils se souviennent encore de S. Jean Capistran qui, au 15e siècle, avait ramené une partie de leurs ancêtres à l'unité romaine. Sans l'influence prépondérante et les intrigues de la Russie, la nation roumaine reviendrait facilement à l'Eglise, dont elle porte le nom.

(A suivre.)

Romans et feuilletons

On lit dans la chronique de l'*Union Canadienne* de Lévis, à la date du 12 septembre : " Il est reconnu qu'un journal ne saurait vivre, du moins en ce pays, sans un roman feuilleton." C'est une triste nécessité. Ne pourrait-on pas du moins demander aux journalistes d'y voir avec soin, de ne pas publier, sous de faux titres, des œuvres d'Alex. Dumas,—comme cela est déjà arrivé—ou de sales élucubrations du *Petit Journal* de Paris, comme cela arrive encore ?

Cette recommandation est excellente, et nous en félicitons l'auteur. Nous profitons de l'occasion pour en faire une autre qui n'a pas moins sa raison d'être. Non seulement nos journaux catholiques devraient toujours donner le vrai titre des feuilletons qu'ils publient, mais aussi le nom du romancier. Pourquoi changer le titre et ne pas donner le nom de l'auteur, si le roman est moral à tous les points de vue ? Cette réforme serait une garantie pour le public et mettrait fin à un genre de contrebande qui n'est pas le moins criminel.

Œuvre des Clercs

I. Cette Œuvre a été fondée au Grand-Séminaire de Québec, le 20 novembre 1889, bénie et approuvée, le même jour, par S. E. le cardinal Taschereau, dans les termes suivants :

" Nous bénissons de tout cœur cette bonne œuvre si propre à favoriser le salut des âmes. Nous invitons les fidèles à l'encourager de leurs aumônes et accordons 100 jours d'indulgence à tous les associés, bienfaiteurs ou fondateurs, le jour où ils auront donné leur aumône."

II. But de l'Œuvre. Venir en aide aux ecclésiastiques pauvres durant leur préparation à la prêtrise.

III. Pour être associé de l'Œuvre, il suffit de donner annuellement cinq centins.

Pour être considéré comme bienfaiteur, il suffit de donner cinq piastres, et dix piastres pour être fondateur.

IV. Avantages. Tous les associés, bienfaiteurs ou fondateurs, auront une part spéciale aux mérites, aux prières et aux bonnes œuvres des prêtres qui auront reçu les secours de l'Œuvre durant leurs études théologiques.

Tout ecclésiastique aidé par l'Œuvre, est tenu de dire une des premières messes qu'il célébrera à l'intention des membres de la même Œuvre.

Une messe par mois sera dite à perpétuité pour les associés, les bienfaiteurs et les fondateurs vivants et défunts. Une autre messe par mois sera dite pour les *bienfaiteurs* et les *fondateurs*.

V. Le Séminaire de Québec, par un arrêté en Conseil, a décidé de prendre en dépôt, à perpétuité, à raison de 5/00, le capital qui sera collecté au profit de l'Œuvre des Clercs.

VI. Le Directeur du Grand Séminaire, *pro tempore*, est chargé de l'administration des revenus de l'Œuvre.

VII. Il est tenu d'acquitter lui-même ou de faire acquitter deux messes par mois, à perpétuité, pour les personnes et aux intentions désignées plus haut.

VIII. Les messes sont payées à même le revenu de l'Œuvre.

IX. Il doit avertir chaque ecclésiastique qui reçoit un secours de l'obligation qu'il contracte de célébrer une de ses premières messes à l'intention des membres de l'Œuvre, dont il s'engage à promouvoir plus tard les intérêts dans la mesure de ses forces.

X. Il ne doit secourir, avec ces revenus, que les séminaristes pauvres de l'archidiocèse.

XI. Il est absolument interdit au Directeur, ou à qui que ce soit, de toucher au capital déposé à la Procure du Séminaire, soit pour venir en aide aux ecclésiastiques, soit pour toute autre œuvre de charité. La rente annuelle seule peut être employée chaque année.

XII. Le capital de l'Œuvre s'élève actuellement à 2000 piastres.

XIII. Des notices de l'Œuvre sont envoyées, sur demande, à Messieurs les curés qui désirent en distribuer à leurs paroissiens, pour les mettre à même de participer aux avantages de cette association.

Il n'est guère nécessaire de recommander à nos lecteurs une œuvre dont l'excellence et les avantages sautent aux yeux. S'il n'est pas donné à tout le monde d'être prêtre, chacun peut du moins contribuer à en augmenter le nombre par des aumônes à la portée des pauvres comme des riches. Jusqu'à présent cette œuvre a été surtout encouragée par le clergé. Une foule de laïques pieux et toujours prêts à donner, seront sans doute heureux d'apporter leur quote-part au trésor commun, maintenant qu'ils connaissent cette fondation. Qu'on veuille bien se rappeler qu'il suffit de donner *cinq centins* pour faire partie de l'association.

La petite fée de Ste Cunégonde

Québec a reçu dernièrement la visite de la petite fée de Ste Cunégonde de Montréal. Comme les journaux lui avaient admirablement préparé les voies, sans malice aucune bien entendu, les clients n'ont pas fait défaut. On les comptait pas centaines, paraît-il, et nous n'en sommes pas surpris le moins du monde. Il ne faut pas croire pour cela qu'il n'y a plus à Québec, ni malades, ni mourants, et que les médecins n'ont plus qu'à émigrer après avoir fait encan. Ceux qui l'étaient réellement, le sont encore, malgré les passes de la fameuse plume d'oie, dont la vertu la moins incontestable est de faire tomber une certaine quantité de pièces blanches dans le tablier de la petite guérisseuse. On a fait queue pendant des heures, pour se soumettre à un traitement qui ne serait pas malin du tout, s'il n'était pas superstitieux.

C'est le caractère superstitieux de l'acte qui a motivé la défense de l'autorité ecclésiastique. La barbe d'une plume d'oie, quelle que soit la main qui la manie, ne peut pas plus opérer de guérisons que le fer à cheval, cloué au-dessus de la porte d'une maison, n'a la vertu de préserver des accidents. Leur attribuer et leur demander ces effets, sont certainement des actes entachés de superstition.

APOSTOLAT DE LA PRIÈRE

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1891

Désignée par Son Em. le Cardinal Préfet de la Propagande et bénie par Sa Sainteté Léon XIII.

LA MISSION DE MADAGASCAR

Parmi les missions catholiques, il n'en est guère en ce siècle, croyons-nous, dont les rapides progrès aient paru plus consolants que ceux de la mission de Madagascar. C'est seulement le 16 août 1861 qu'avait pu s'ouvrir, après vingt tentatives infructueuses, la mission de cette grande île africaine, aussi vaste que la France et peuplée de quatre à cinq millions d'habitants. Or, aujourd'hui cette mission compte 398 postes ou chrétientés, 172,000 catholiques ou adhérents, 540 écoles et 15,033 élèves. Hâtons-nous de dire — et les missionnaires se plaisent à le reconnaître — que la prière, et notamment celle qui va droit au Cœur de Jésus, a une grande part dans ces conversions si nombreuses.

“Madagascar est la première mission que le *Messageur du Cœur de Jésus*, dès 1862, ait proposée, comme *Intention générale du mois*, à tous nos Associés de l’Apostolat de la Prière.” (Cf. *Histoire du Messageur*, p. 157.

Depuis lors, ils ne l’ont jamais perdu de vue cette chère mission. Ils se souviennent, en particulier, combien, après la consécration solennelle de la mission au divin Cœur de Jésus, ces nouveaux chrétiens se sont montrés admirables pendant le long exil de trois ans de tous leurs Pères et chefs dans la foi, au temps de la guerre franco-malgache.

Aujourd’hui plus que jamais la moisson, dans la grande île africaine, nous offre de riches espérances; mais quo d’obstacles à surmonter ! que de difficultés à vaincre ! quelle pénurie de missionnaires et de ressources ! Allons donc avec une ferveur nouvelle implorer, pour cette mission si belle et si difficile, les secours exceptionnels du Cœur de Jésus.

“Alors, nous écrivait un missionnaire de Madagascar, nous verrons, de plus en plus, dans la persévérance des chrétiens et l’accroissement journalier de leur nombre, un miracle permanent de la grâce et un effet de la miséricorde divine, sollicitée par la prière que tant d’âmes fidèles font passer du Cœur de MARIE au Cœur de JÉSUS.”

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l’autel.

Je vous les offre, en particulier, pour cette grande mission de Madagascar, traversée jusqu’ici par tant d’épreuves, et qui, malgré de consolants progrès, rencontre encore de si nombreux obstacles au développement de son action.

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Sherbrooke

M. l’abbé Cordeau, du diocèse de S. Hyacinthe, est nommé à la cure du S. Cœur de Stanstead; M. P. D. Picotte, du diocèse de Montréal, à la cure de S. Herménégilde de Barford; M. J. Laporte, du diocèse de Montréal, à la cure de Brompton Falls; M. Th. Hannan, à la cure de S. Roch d’Orford; M. J. D. Bernier, au vicariat de Ste Bibiane de Richmond; M. L. A. N. Caron, au vicariat de S. Hyppolite de Wotton; et M. T. O’Neil est nommé professeur au séminaire.

Le blanc-bec

Le blanc-bec a de dix-sept à vingt-trois ans. Plus jeune, il est rare qu'il ne soit pas plus modeste, plus vieux, qu'il ne soit pas plus raisonnable. Ce qui caractérise le blanc-bec, c'est sa prétention de tout savoir sans avoir eu le temps de rien apprendre. Littérature, science, médecine, industrie, commerce, beaux-arts, métiers, politique, le blanc-bec connaît tout et disserte sur tout avec aplomb, mais son thème favori c'est la religion. Il faut l'entendre toiser, non seulement son curé, mais les évêques, le Pape et l'Eglise !

Allons ! n'oubliez pas avec quelle piété vous fîtes votre première communion, quelle confiance vous aviez en votre mère, votre respect pour le prêtre, votre crainte du péché, votre peur de l'enfer. Parce que sept ou huit ans vous séparent de cette époque de votre vie, il ne faut pas croire que Dieu ait cessé d'exister et que la religion catholique, apostolique et romaine ait disparu du monde. Soyez modeste, si vous voulez m'en croire. Quelques sciences que vous ayez acquises depuis votre sortie de l'Ecole normale, fussiez-vous interne de l'hôpital, ou lauréat de l'Ecole de droit ; n'eussiez-vous eu que boules blanches à tous vos examens, ne traitez pas pour cela trop légèrement la religion qu'aimèrent et pratiquèrent les Bacon, les Newton, les Pascal, les Descartes, les Cuvier, les Ampère, etc, pour ne pas parler de cléricaux tels que saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Fénelon.

Quel dommage de forcer son naturel et de mériter de la part des gens sérieux le nom de blanc-bec, lorsqu'on pourrait être si facilement un bon jeune homme laissant entrevoir les plus belles espérances pour l'avenir !

LA COMEDIE DU MARIAGE CIVIL

“ Je ne vois pas de raisons pour faire de la musique à ce contrat-là, plutôt qu'à tout autre ; et cela est tout aussi bouffon que si je faisais venir un ténor chez le notaire pour y célébrer une vente de bois. Il y a des choses dont il faut prendre son parti. *Le mariage dépourvu de tout caractère sacré est un arrangement comme un autre.* La loi y met sa sanction dans un simple but d'organisation, afin de se reconnaître dans les enfants et afin que la justice préside aux héritages. Cela est sérieux, non imposant. *C'est, en réalité, une pure formalité administrative.* Nous sommes extraordinaires. Nous voulons et nous ne voulons pas. Nous admettons la chose, non les conséquences de la chose. Nous chassons Dieu du ciel ; nous ne voulons plus d'âme ni d'autre vie ; nous bafouons les prêtres et les cultes, nous ne croyons qu'à la matière, force

inconstante. Puis, quand tout cela est convenu, quand l'édifice est renversé, quand il n'y a plus rien, nous conservons avec le plus grand soin toutes les poésies et toutes les morales qu'ont enfantées les croyances que nous avons tuées, et nous disons très sérieusement : " Ah ! non, il faudrait aviser à garder tout cela. " Calino n'était pas plus stupide le jour où, démolissant les murs de sa maison, il parut tout étourné que le toit lui tombât sur la tête. "

Ces remarques topiques sont empruntées à un écrivain libre-penseur.

Prière à l'usage des voyageurs en chemin de fer

" Seigneur, que votre miséricorde, à laquelle nous recommandons les corps, se répandent encore plus sur les âmes. Eloignez donc de vos serviteurs toute espèce de péchés, et remplissez-les de saintes pensées et de pieux mouvements. Fixez leurs esprits sur ces salutaires vérités : qu'ils ne sont ici-bas que des voyageurs ; qu'ils doivent courir dans la voie de vos commandements avec la même rapidité qui les entraîne sur celle-ci, glisser légèrement sur la surface des choses terrestres et regarder à peine la figure de ce monde qui passe. En présence de ce tourbillon enflammé qui les pousse, qu'ils méditent les brasiers éternels, ou plutôt qu'ils ravivent dans leur cœur le feu sacré de la charité, ce feu qui a la vertu de tout entraîner, de renverser tous les obstacles, de franchir toutes les distances, et de nous introduire enfin, avec autant de douceur que de force, dans la celeste patrie. "

Cette oraison est extraite des prières composées par Mgr Fayet, évêque d'Orléans, pour la bénédiction de la ligne Paris-Orléans, en 1843. Pourquoi ne deviendrait-elle pas la prière commune de tous les voyageurs en chemin de fer, victimes si souvent des plus terribles catastrophes ?

L'ŒUVRE DES TABERNACLES

Les dames de l'Œuvre des Tabernacles viennent de publier leur rapport pour l'année 1890-91.

Les objets confectionnés dans l'année sont estimés à \$2,500.00, et une centaine de paroisses et missions pauvres ont été secourus.

Ces chiffres suffisent pour faire comprendre les immenses services que rend l'Œuvre des Tabernacles et combien elle a droit aux sympathies du public. Il n'est guère de personnes qui ne puissent l'encourager, car à part la contribution des souscripteurs et l'offrande ordinaire des membres de la société, on reçoit avec

reconnaissance l'envoi gratuit de toile, damas, dentelles, robes de soie de toute nuance, coupons de velours, et autres objets.

Ces différentes offrandes, ainsi que les souscriptions annuelles des membres, doivent être adressées soit à Mgr Têtu, directeur de l'Œuvre, soit à Mde Prudent Garneau, rue Couillard, à Mde P. J. Jolicœur, 71, rue Ste-Anne, ou à Mlle Eugénie Têtu, 26, rue Couillard.

PETITE CHRONIQUE

Les Quarante-Heures auront lieu à S. Elzéar, le 27 ; à S. Michel, le 29 ; à S. Damien, le 30 ; à l'Ange-Gardien, le 30 ; aux SS. Anges, le 3 Octobre.

Notre-Dame de la Garde (Cap-Blanc), a été en partie incendiée, dans la nuit du 13 septembre. Une trentaine de maisons ont été détruites ainsi que la sacristie avec tout ce qu'elle renfermait ; le presbytère et l'église ont subi des dommages sérieux, mais ont pu, du moins, être préservés d'une ruine complète. On estime à 7 ou 8,000 piastres les pertes de la fabrique de cette jeune paroisse exclusivement canadienne française. On dit que le feu a originé dans une buvette et la population va jusqu'à accuser l'aubergiste d'avoir lui-même mis le feu à sa maison.

On nous rend service en nous informant immédiatement de toute irrégularité dans le service de distribution.

M. L'abbé Lapointe, directeur du petit séminaire de Chicoutimi, et M. l'abbé Henri Cimon, curé d'Alma, diocèse de Chicoutimi, s'embarqueront pour Rome, le 4 du mois prochain, et y séjourneront deux ans, et peut-être trois. M. Cimon suivra les cours de théologie, et M. Lapointe les cours de philosophie et probablement aussi de droit canonique. On dit que le successeur de M. l'abbé Cimon à Alma, sera M. l'abbé Héraclius Lavoie.

La Cathédrale de Chicoutimi est à peu près terminée, et on se propose de commencer bientôt la construction de la chapelle du Séminaire.

Les diocésains de Chicoutimi se disent maintenant à peu près sûrs de conserver leur évêque, et ne cachent pas leur contentement.

Le R. P. Renaud succède au R. P. Hamel, comme supérieur des Jésuites.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 563

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acoujou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co..... De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. “

EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DOHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc.—M. Alfred Hutchison, accordéur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | **EDITEURS DE MUSIQUE**

— COIN DES RUES —

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

(En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

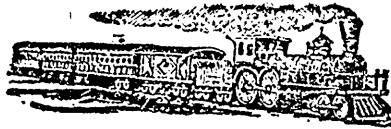
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandés par les analystes.

PRIX RÉDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par tout fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC À STE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ

Commencent *DIMANCHE* le 31 mai 1891, les trains circuleront comme suit.

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.25 a. m., 10.00 a. m., 5.15 p. m., et 6.30 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 2.00 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 6.35 a. m., 8.25 a. m., 1.05 p. m., et 5.40 p. m.

“ “ “ Montmorency, à 4.25 p. m.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 6.09 a. m. 7.10 a. m. 8.20 a. m. 2.00 p. m. et 6.30 p. m.

Arrivent à Québec de Ste. Anne, à 3.35 a. m., 7.55 a. m., 1.05 p. m. et 5.40 p. m.

Les trains qui laissent Québec le dimanche matin à 6.00 et 8.20 heures n'arrêtent pas aux Stations intermédiaires et sont les plus avantageux pour les pèlerins.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant

G. B. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
CANADIENNE.

PIANOS:

Heintzman & Cie.,
Wm. Bell & Cie.,
Dominion & Cie.,
Decker Bros. N.-Y.,
Schiedmayer, etc

HARMONIUMS:

Wm. Bell & cie.,
Dominion & Cie.,
Gornwall & Cie.,
Burdet & Cie.,
Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphones, 278.

LE CATÉCHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2^e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. ”